



vendredi 10 septembre 2010

Communiqué de presse

Commission permanente du 10 septembre :

Le Conseil général poursuit le développement du transport à la demande

La commission permanente du conseil général réunie ce vendredi 10 septembre, a adopté à l'unanimité des 30 conseillers généraux, 42 dossiers dont les conventions avec 4 communautés de communes permettant la mise en œuvre des services de transport à la demande sur leur territoire.

Favoriser les déplacements partout en Loir-et-Cher

Alors que le réseau Route 41 va fêter son millionième voyageur lundi 13 septembre, le développement du transport à la demande se poursuit dans le département.

Ainsi, les communautés de communes de Beauce-Gâtine, du Cher à la Loire, de Cher Sologne et du Pays de Ronsard ont souhaité s'associer à la démarche du conseil général afin d'offrir sur leur territoire, à compter du 1er octobre, un service de transport à la demande.

Cette offre vient compléter utilement le réseau Route 41. Elle a pour vocation première de faciliter les déplacements et lutter contre l'isolement des personnes en recherche d'emplois, personnes âgées ou personnes ne disposant pas d'un moyen de transport individuel, singulièrement en milieu rural.

« La question des déplacements, des scolaires, des salariés, des personnes âgées ou encore des personnes isolées est un enjeu crucial dans un département rural comme le nôtre » confirme Maurice Leroy et André Boissonnet, en charge de ces questions au sein de l'exécutif départemental d'ajouter : *« d'ores et déjà 10 communautés de communes ont souhaité participer à cette expérimentation et c'est un encouragement pour l'exécutif départemental à poursuivre une action supplémentaire de solidarité collective en faveur des Loir-et-Chériens. »*

En bref

Dans la foulée des Tops du tourisme qui se sont déroulés ce lundi et qui ont rencontré comme l'année passée, un vif succès auprès des professionnels, la commission permanente a en outre adopté les aides départementales en matière touristique, complétant la politique

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – pascal.brindeau@cg41.fr

d'aide aux équipements touristiques et à l'hôtellerie du conseil général qui y consacre cette année 300.000 €

Des subventions sont ainsi attribuées pour un montant global de 5.380 €, aux offices de tourisme de Blois-Pays de Chambord, de la communauté du Pays de Vendôme, de Montoire et de Val de Cher Saint-Aignan pour l'édition de supports d'information touristique.

Le conseil général participe également au recrutement de personnels saisonniers par les offices afin d'assurer l'information des touristes et la promotion du département.

28.000 € ont ainsi été votés en faveur des offices de tourisme de Blois-Pays de Chambord, de la Communauté du Pays de Vendôme, de Montoire sur le Loir, de Romorantin – Lanthenay et de Val de Cher Saint-Aignan pour l'emploi de 8 saisonniers.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Pascal Brindeau : 02 54 58 43 44 – 06 82 48 50 09 – pascal.brindeau@cg41.fr